

2023-44



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-trois le 03 avril à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 27/03/2023
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Christian GIRARD, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,
Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME,
Bernadette PELISSIER, Roland SEUX, Sébastien GAGNE
Excusés :
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

Secrétaire de séance : Christian GIRARD

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « POLE SANTE » 2023

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994
VU la loi 96-142 du 21 février 1996
VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2023,
Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Pôle Santé » de l'exercice 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif annexe « Pôle Santé » pour l'année 2023 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES :		
Prévisions	31 099.60 €	2 487 029.60 €
Excédent de fonctionnement reporté	0.40 €	
DEPENSES :		
Prévisions	31 100 €	2 470 871.60 €
Solde d'exécution reporté		16 158.00 €

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Christian GIRARD



Fait et délibéré le 03/04/2023
Pour extrait certifié conforme